

Administrateur de systèmes d'information sécurisés

RNCP38579 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	326m, 326p, 326r
Formacode(s)	31051, 31034, 31006
Code(s) ROME	M1801, M1810, I1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	07/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BORDEAUX YNOV CAMPUS	53275739000036	Former et organiser l'évaluation
Commandement des systèmes d'information et de communication - École des transmissions (COMSIC - ETRS)	—	Former et organiser l'évaluation
École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (ÉFSOAAE)	—	Former et organiser l'évaluation
Pôle Écoles Méditerranée (PEM)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le secteur civil, le bon fonctionnement des dispositifs informatiques et digitaux est indispensable aux entreprises qui opèrent, depuis des années déjà, une digitalisation de leurs activités, digitalisation qui s'est vue accélérer avec la crise sanitaire et la généralisation du télétravail. Entre démocratisation de nouvelles technologies, risques de cyberattaques et acculturation des collaborateurs au numérique, la maîtrise de l'informatique devient cruciale. C'est pourquoi les organisations recherchent activement des profils capables d'assurer le fonctionnement et la disponibilité des systèmes d'informations.

En septembre 2022, en France, environ 800 000 personnes exercent un métier dans le domaine du numérique. Les emplois du numérique sont en très grande majorité des postes salariés, en contrat à durée indéterminée et à temps complet. 50 % des emplois se trouvent en Île-de-France. Ces 800 000 emplois du numérique recouvrent une très grande variété de métiers. Environ 820 intitulés-types différents peuvent être identifiés dans l'enquête annuelle du recensement de la population de 2017 (EAR, INSEE). Afin de quantifier et caractériser les métiers du numérique une typologie en sept grandes familles est construite : support informatique et systèmes d'information, programmation et développement ; management et stratégie numériques ; communication numérique ; expertise et conseil numériques ; télécommunications ; analyse de données et intelligence artificielle.

Le métier d'administrateur de systèmes d'information sécurisés s'inscrit dans la première famille, support informatique et systèmes d'information, qui représente la part la plus importante des emplois du numérique avec environ 270 000 postes.

Le dynamisme du secteur numérique est toujours d'actualité, avec un marché de l'emploi dont la croissance toujours importante accentue la difficulté de recrutement comme les études de Pôle emploi réalisées entre 2021 et 2022 le soulignent. Le numérique représente un enjeu majeur pour toutes les organisations, qu'il s'agisse des entreprises ou des institutions publiques. La crise sanitaire a initié de nouveaux usages numériques qui devraient s'ancrer dans le long terme avec la volonté de diminuer l'empreinte carbone. L'accroissement des besoins en recrutement n'est pas le seul facteur explicatif des difficultés qu'éprouvent les organisations à embaucher. L'actualité du marché du travail souligne quotidiennement les difficultés de recruter un personnel adapté à l'emploi. Les raisons de ces difficultés sont multiples ; d'une part les effets démographiques liés au vieillissement de la population et aux besoins de remplacement des postes qu'il induit, d'autre part l'inadéquation entre les compétences recherchées par les recruteurs et celles détenues par les postulants, ou encore l'inadéquation géographique entre les postes à pourvoir et les candidats potentiels. Au bilan et quelles que soient les raisons des difficultés de recrutement de personnes qualifiées, le métier d'administrateur de systèmes d'information sécurisés relève de compétences certes moins dynamiques que la programmation et le développement mais que l'on retrouve sur le podium des activités qui recrutent le plus.

Les compétences professionnelles de l'administrateur de systèmes d'information sécurisés s'avèrent ainsi tout à fait transférables et nécessaires pour répondre tant aux besoins du ministère des armées qu'aux besoins du secteur civil.

ACTIVITÉS VISÉES

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés est responsable d'activités d'installation, de maintien en condition opérationnelle, d'administration et de sécurisation des systèmes d'information.

Selon le profil d'emploi :

- Il est en mesure d'installer et configurer le matériel ;
- Il réalise les diagnostics d'incidents et les résout dans le respect des règles ;
- Il administre et fait évoluer le parc de serveurs Windows et Linux ;
- Il assiste les utilisateurs au quotidien ;
- Il assure la traçabilité et l'exploitation des événements survenus au sein du système ;
- Il met en place les moyens et les procédures pour garantir la sécurité, les performances et la fiabilité des systèmes (sauvegarder, sécuriser les flux, prévoir et mettre en pratique des solutions de repli ou de contournement).

Les principales activités de l'administrateur de systèmes d'information sécurisés, susceptibles de nécessiter l'usage de l'anglais, se répartissent au sein de trois blocs de compétences.

Maintenir et dépanner un parc informatique sécurisé

Les activités principales composant ce bloc sont :

- Installation et configuration des ordinateurs clients de l'entreprise ;
- Dépannage et gestion du parc informatique de l'entreprise ;
- Traçage des demandes d'intervention et traitement ;
- Support client.

Installer et administrer les systèmes serveurs sécurisés Windows et Linux

Les activités principales composant ce bloc sont :

- Mise en place d'une infrastructure de virtualisation pour l'hébergement des serveurs ;
- Installation et configuration des serveurs Windows et Linux ;
- Configuration et administration des principaux services réseaux ;
- Partage des ressources (fichiers, imprimantes, etc.) et gestion des droits d'accès ;
- Mise à disposition d'application de type client/serveur ;
- Optimisation des pratiques.

Maintenir en condition opérationnelle et sécurisée les différents services réseaux informatiques

Les activités principales composant ce bloc sont :

- Préservation de l'intégrité des données ;
- Reprise d'activité après incident ;
- Gestion des outils de protection du réseau.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maintenir et dépanner un parc informatique sécurisé

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés a la charge de la mise en place (élaboration, installation,

intégration) des moyens informatiques adaptés. Pouvant présenter un handicap non opposable à sa fonction selon avis médical mais organisé et réactif, il sait analyser une situation, établir un diagnostic et démontre de la rigueur dans la mise en place des procédures de dépannages. Ayant le sens de l'écoute, il assure le conseil aux utilisateurs, éventuellement en situation de handicap, en les guidant dans l'utilisation autonome des outils mis à disposition. L'administrateur de systèmes d'information sécurisés peut être amené à faire usage de l'anglais pour l'étude et l'usage des supports et documentations nécessaires à son emploi.

- Identifier les caractéristiques d'un matériel à partir de son bon de livraison ou notice technique (rédigée en français ou en anglais) en vue d'une catégorisation déterminante dans les étapes de son installation.
- Effectuer les différentes étapes d'installation d'un poste client selon les caractéristiques du matériel afin de pouvoir fournir un équipement opérationnel à chaque utilisateur, dans le respect des délais.
- Intégrer un poste client sécurisé dans un service d'annuaire afin de permettre aux utilisateurs d'ouvrir une session et d'accéder aux ressources informationnelles de l'entreprise.
- Élaborer un poste de référence répondant aux besoins de l'entreprise pour permettre un futur déploiement de masse ou automatique sur plusieurs postes.
- Procéder à un déploiement optimal des postes clients en utilisant les différentes méthodes d'installation en masse pour gagner du temps lors des préparations de postes.
- Réaliser une veille technologique régulière par diverses sources d'information, en langue française ou anglaise, afin de proposer des évolutions sur le système d'information de l'entreprise.
- Diagnostiquer les causes d'une panne informatique à partir d'un constat matériel avéré ou d'un dysfonctionnement logiciel constaté et d'une méthode appropriée, en vue d'une remédiation complète.
- Effectuer des mesures correctives en s'appuyant sur la documentation technique en français ou en anglais et selon un plan de remédiation, pour limiter le temps d'indisponibilité.
- Effectuer le suivi de l'état du parc informatique, des versions des systèmes d'exploitation et des logiciels en utilisant un outil/logiciel de comptabilité pour l'identification et la réalisation des mises à jour ou des renouvellements de postes.
- Appliquer les mises à jour logicielles nécessaires en les chargeant depuis les référentiels standardisés, pour conserver un état optimum du parc informatique.
- Assurer la traçabilité et le traitement des demandes d'intervention en utilisant un outil de type "helpdesk" pour en garantir sa prise en compte.
- Planifier une intervention avec les utilisateurs afin de dépanner rapidement les équipements ayant un fort impact sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Organiser les interventions assignées aux opérateurs, en référence à leur planning d'activités, pour répondre positivement aux demandes.
- Accompagner et former les usagers, éventuellement en situation de handicap, dans l'utilisation des outils, matériels et logiciels par la mise en place d'ateliers ou d'autres méthodes adaptées, pour une mise en œuvre aisée des fonctionnalités à leur disposition.
- Élaborer des procédures d'aides et des tutoriels, mettant en œuvre des principes pédagogiques simples, pour transmettre aux utilisateurs les bonnes pratiques les amenant à plus d'autonomie dans l'usage du matériel mis à disposition.

Installer et administrer les systèmes serveurs sécurisés Windows et Linux.

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés a de solides compétences techniques qui lui permettent de définir les solutions d'infrastructures de virtualisation les plus adaptées. Sous l'autorité du responsable du département des systèmes d'information, il configure, administre et maintient à niveau les serveurs sécurisés WINDOWS et LINUX. Il est autonome dans la gestion des comptes utilisateurs et dans la mise en place des services réseaux au profit des usagers. L'administrateur de systèmes d'information sécurisés peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises. Selon avis médical, cet administrateur, tout autant que des membres de son équipe ou les usagers au profit desquels il œuvre peuvent être en situation de handicap.

- Installer un hyperviseur et les fonctionnalités attendues pour l'hébergement de machines virtuelles, sur la base d'une planification de distribution des rôles et de mise en réseau, afin de bénéficier des avantages que procure la virtualisation.
- Installer et configurer une machine virtuelle sur un hyperviseur, à partir des documents d'installation de l'éditeur (rédigés en français ou en langue anglaise) et des référentiels de bonnes pratiques, afin de bénéficier des intérêts liés à cette technologie.
- Diriger l'installation d'un système d'exploitation serveur en respectant les différentes étapes et ainsi optimiser le déploiement, afin d'y héberger des services au profit des utilisateurs et postes clients.

- Installer un serveur dans le respect des règles de sécurité informatique et des standards afin d'uniformiser et de rationaliser les configurations existantes.
- Administrer les rôles dédiés aux serveurs, suivant la liste des besoins fonctionnels de l'entreprise, afin de mettre en place les principaux services réseaux.
- Mettre en œuvre un service d'annuaire, à l'aide du descriptif d'organisation de l'entreprise afin de gérer de manière centralisée les comptes et les objets du réseau.
- Configurer les postes informatiques des utilisateurs, éventuellement en situation de handicap, à l'aide de stratégies pour offrir un environnement adapté aux différents métiers de l'entreprise.
- Définir des groupes d'utilisateurs en fonction de l'organisation de l'entreprise, afin d'optimiser l'administration des ressources offertes par le système d'information.
- Affecter les droits aux utilisateurs ou aux groupes d'utilisateurs selon les différents niveaux de permissions d'accès aux fichiers et imprimantes du réseau pour permettre un accès sécurisé et cohérent aux ressources.
- Installer et configurer un serveur de messagerie, à partir de la liste des usagers de l'entreprise pour permettre l'envoi et la réception de courriels.
- Administrer les boîtes aux lettres des utilisateurs en fonction de leur positionnement organisationnel, afin de répondre aux besoins de la structure en terme de messagerie électronique.
- Publier un site web en intranet ou sur internet avec un serveur web pour diffuser de l'information.
- Développer un script d'automatisation de tâches avec les principaux langages ou shells de commandes pour gagner en efficacité.
- Configurer des outils d'administration à distance, en se référant aux référentiels techniques, pour garantir l'accès privilégié aux serveurs de l'entreprise.

Maintenir en condition opérationnelle et sécurisée les différents services réseaux informatiques

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés porte une attention particulière au maintien en condition opérationnelle des services et à la disponibilité des données. Il respecte les exigences de la politique de sécurité définie au sein de la société ainsi que des réglementations nationales et européennes. Il fait preuve d'anticipation par la mise en place de parades technologiques aux incidents envisageables et fait preuve de réactivité lors des incidents en trouvant rapidement des solutions adaptées. Ses fonctions d'administrateur dans ce cadre, peuvent être compatibles avec le handicap sur avis médical.

- Identifier et connecter une solution de stockage de données en accord avec la RGPD, pour héberger des informations nécessaires à la réalisation de l'activité professionnelle.
- Installer et configurer un outil de sauvegarde dans le respect des plan de reprise, pour éviter une perte de données.
- Restaurer efficacement des fichiers à partir des outils de sauvegarde de l'entreprise en cas de perte ou d'altération de données, afin de poursuivre l'activité.
- Activer les journaux d'erreurs des éléments du réseau et en assurer le suivi pour identifier un éventuel dysfonctionnement.
- Remédier à une panne ou à un dysfonctionnement, en appliquant les méthodologies de résolution, pour réaliser une remise en ligne limitant l'indisponibilité.
- Mettre en œuvre les outils de protection répondant à la politique de sécurité de l'entreprise, pour assurer la sécurité en profondeur du système d'information.
- Définir les règles de filtrage à partir de l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure, afin de maîtriser les accès aux réseaux internes et externes.
- Surveiller le système d'information en analysant les remontées d'alertes de sécurité, afin d'y détecter les tentatives d'intrusions et d'accès non autorisés.

Blocs de compétences

RNCP38579BC01 — Maintenir et dépanner un parc informatique sécurisé

LISTE DE COMPÉTENCES

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés a la charge de la mise en place (élaboration, installation, intégration) des moyens informatiques adaptés. Pouvant présenter un handicap non opposable à sa fonction selon avis médical mais organisé et réactif, il sait analyser une situation, établir un diagnostic et démontre de la rigueur dans la mise en place des procédures de dépannages. Ayant le sens de l'écoute, il assure le conseil aux utilisateurs, éventuellement en situation de handicap, en les guidant dans l'utilisation autonome des outils mis à disposition. L'administrateur de systèmes d'information sécurisés peut être amené à faire usage de l'anglais pour l'étude et

l'usage des supports et documentations nécessaires à son emploi.

- Identifier les caractéristiques d'un matériel à partir de son bon de livraison ou notice technique (rédigée en français ou en anglais) en vue d'une catégorisation déterminante dans les étapes de son installation.
- Effectuer les différentes étapes d'installation d'un poste client selon les caractéristiques du matériel afin de pouvoir fournir un équipement opérationnel à chaque utilisateur, dans le respect des délais.
- Intégrer un poste client sécurisé dans un service d'annuaire afin de permettre aux utilisateurs d'ouvrir une session et d'accéder aux ressources informationnelles de l'entreprise.
- Élaborer un poste de référence répondant aux besoins de l'entreprise pour permettre un futur déploiement de masse ou automatique sur plusieurs postes.
- Procéder à un déploiement optimal des postes clients en utilisant les différentes méthodes d'installation en masse pour gagner du temps lors des préparations de postes.
- Réaliser une veille technologique régulière par diverses sources d'information, en langue française ou anglaise, afin de proposer des évolutions sur le système d'information de l'entreprise.
- Diagnostiquer les causes d'une panne informatique à partir d'un constat matériel avéré ou d'un dysfonctionnement logiciel constaté et d'une méthode appropriée, en vue d'une remédiation complète.
- Effectuer des mesures correctives en s'appuyant sur la documentation technique en français ou en anglais et selon un plan de remédiation, pour limiter le temps d'indisponibilité.
- Effectuer le suivi de l'état du parc informatique, des versions des systèmes d'exploitation et des logiciels en utilisant un outil/logiciel de comptabilité pour l'identification et la réalisation des mises à jour ou des renouvellements de postes.
- Appliquer les mises à jour logicielles nécessaires en les chargeant depuis les référentiels standardisés, pour conserver un état optimum du parc informatique.
- Assurer la traçabilité et le traitement des demandes d'intervention en utilisant un outil de type "helpdesk" pour en garantir la prise en compte.
- Planifier une intervention avec les utilisateurs afin de dépanner rapidement les équipements ayant un fort impact sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Organiser les interventions assignées aux opérateurs, en référence à leur planning d'activités, pour répondre positivement aux demandes.
- Accompagner et former les usagers, éventuellement en situation de handicap, dans l'utilisation des outils, matériels et logiciels par la mise en place d'ateliers ou d'autres méthodes adaptées, pour une mise en œuvre aisée des fonctionnalités à leur disposition
- Élaborer des procédures d'aides et des tutoriels, mettant en œuvre des principes pédagogiques simples, pour transmettre aux utilisateurs les bonnes pratiques les amenant à plus d'autonomie dans l'usage du matériel mis à disposition.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées .
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle si nécessaire.

RNCP38579BC02 — Installer et administrer les systèmes serveurs sécurisés Windows et Linux

LISTE DE COMPÉTENCES

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés a de solides compétences techniques qui lui permettent de définir les solutions d'infrastructures de virtualisation les plus adaptées. Sous l'autorité du responsable du département des systèmes d'information, il configure, administre et maintient à niveau les serveurs sécurisés WINDOWS et LINUX. Il est autonome dans la gestion des comptes utilisateurs et dans la mise en place des services réseaux au profit des usagers. L'administrateur de systèmes d'information sécurisés peut être amené à faire usage de l'anglais selon les compétences requises. Selon avis médical, cet administrateur, tout autant que des membres de son équipe ou les usagers au profit desquels il œuvre peuvent être en situation de handicap.

- Installer un hyperviseur et les fonctionnalités attendues pour l'hébergement de machines virtuelles, sur la base

d'une planification de distribution des rôles et de mise en réseau, afin de bénéficier des avantages que procure la virtualisation.

- Installer et configurer une machine virtuelle sur un hyperviseur, à partir des documents d'installation de l'éditeur (rédigés en français ou en langue anglaise) et des référentiels de bonnes pratiques, afin de bénéficier des intérêts liés à cette technologie.
- Diriger l'installation d'un système d'exploitation serveur en respectant les différentes étapes et ainsi optimiser le déploiement, afin d'y héberger des services au profit des utilisateurs et postes clients.
- Installer un serveur dans le respect des règles de sécurité informatique et des standards afin d'uniformiser et de rationaliser les configurations existantes.
- Administrer les rôles dédiés aux serveurs, suivant la liste des besoins fonctionnels de l'entreprise, afin de mettre en place les principaux services réseaux.
- Mettre en œuvre un service d'annuaire, à l'aide du descriptif d'organisation de l'entreprise afin de gérer de manière centralisée les comptes et les objets du réseau.
- Configurer les postes informatiques des utilisateurs, éventuellement en situation de handicap, à l'aide de stratégies pour offrir un environnement adapté aux différents métiers de l'entreprise.
- Définir des groupes d'utilisateurs en fonction de l'organisation de l'entreprise, afin d'optimiser l'administration des ressources offertes par le système d'information.
- Affecter les droits aux utilisateurs ou aux groupes d'utilisateurs selon les différents niveaux de permissions d'accès aux fichiers et imprimantes du réseau pour permettre un accès sécurisé et cohérent aux ressources.
- Installer et configurer un serveur de messagerie, à partir de la liste des usagers de l'entreprise pour permettre l'envoi et la réception de courriels.
- Administrer les boîtes aux lettres des utilisateurs en fonction de leur positionnement organisationnel, afin de répondre aux besoins de la structure en terme de messagerie électronique.
- Publier un site web en intranet ou sur internet avec un serveur web pour diffuser de l'information.
- Développer un script d'automatisation de tâches avec les principaux langages ou shells de commandes pour gagner en efficacité.
- Configurer des outils d'administration à distance, en se référant aux référentiels techniques, pour garantir l'accès privilégié aux serveurs de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées .
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle si nécessaire.

RNCP38579BC03 — Maintenir en condition opérationnelle et sécurisée les différents services réseaux informatiques

LISTE DE COMPÉTENCES

L'administrateur de systèmes d'information sécurisés porte une attention particulière au maintien en condition opérationnelle des services et à la disponibilité des données. Il respecte les exigences de la politique de sécurité définie au sein de la société ainsi que des réglementations nationales et européennes. Il fait preuve d'anticipation par la mise en place de parades technologiques aux incidents envisageables et fait preuve de réactivité lors des incidents en trouvant rapidement des solutions adaptées. Ses fonctions d'administrateur dans ce cadre, peuvent être compatibles avec le handicap sur avis médical.

- Identifier et connecter une solution de stockage de données en accord avec la RGPD, pour héberger des informations nécessaires à la réalisation de l'activité professionnelle.
- Installer et configurer un outil de sauvegarde dans le respect des plan de reprise, pour éviter une perte de données.
- Restaurer efficacement des fichiers à partir des outils de sauvegarde de l'entreprise en cas de perte ou d'altération de données, afin de poursuivre l'activité.
- Activer les journaux d'erreurs des éléments du réseau et en assurer le suivi pour identifier un éventuel dysfonctionnement.

- Remédier à une panne ou à un dysfonctionnement, en appliquant les méthodologies de résolution, pour réaliser une remise en ligne limitant l'indisponibilité.
- Mettre en œuvre les outils de protection répondant à la politique de sécurité de l'entreprise, pour assurer la sécurité en profondeur du système d'information.
- Définir les règles de filtrage à partir de l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure, afin de maîtriser les accès aux réseaux internes et externes.
- Surveiller le système d'information en analysant les remontées d'alertes de sécurité, afin d'y détecter les tentatives d'intrusions et d'accès non autorisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées .
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury de VAE ;
- mise en situation, simulée ou réelle si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées

En fonction de son affectation, l'administrateur de systèmes d'information sécurisés peut être employé au sein d'un centre national de mise en œuvre des systèmes d'information, d'un centre national d'assistance à distance ou en unité opérationnelle. On le retrouve aussi au sein des unités opérationnelles quelles fussent de l'armée de Terre (régiment), de l'armée de l'Air et de l'Espace (base aérienne) ou de la Marine nationale (à terre ou embarqué). Les effectifs pouvant varier de 100 à 3000 personnes. Le détenteur de la certification exerce ses fonctions, à la fois au profit du commandement en opération et au profit de tous les utilisateurs en garnison. Dans certaines situations, l'activité peut s'exercer en horaires décalés, par roulement et être soumis à un régime d'astreinte.

Au sein du secteur civil

Dans le secteur civil, les méthodes de mise en œuvre ainsi que les procédures de sécurité étant similaires, l'administrateur de systèmes d'information sécurisés est directement employable dans les entreprises privées ou publiques, que ce soient des entreprises de services numériques, dans les directions des services informatiques des grandes entreprises, au sein de PME/ PMI utilisant un service voué aux systèmes d'information, et enfin les collectivités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées

Cette appellation renvoie

aux libellés d'emploi suivants :

- Technicien de soutien informatique ;
- Technicien d'exploitation systèmes informatiques ;
- Technicien Datacenter ;
- Technicien Cloud.

Au sein du secteur civil

Cette appellation renvoie aux intitulés suivants :

- Technicien support systèmes ;
- Technicien système Windows / Linux ;
- Technicien administrateur systèmes d'information ;
- Administrateur systèmes ;
- Administrateur systèmes et réseaux ;
- Support systèmes et réseaux.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelle "administrateur de systèmes d'information sécurisés" enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas à elle seule d'exercer au sein du ministère des armées le métier désigné par son intitulé. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 419 €
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 549
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des armées, selon les prérequis en vigueur. armée de Terre :

Pour l'accès à la formation de spécialité de 1er niveau « emploi des systèmes d'information » dont la réussite conduit à l'attribution de la certification professionnelle, le personnel doit remplir les conditions suivantes :

- conformément à l'arrêté ARMH1922925A du 25 juillet 2019, avoir signé un lien au service de quatre ans à compter de la date de fin de la formation de spécialité ;
- détenir un certificat de sécurité secret (S), dès le début du stage le candidat devra présenter son certificat de sécurité S.

Marine nationale :

L'accès à la formation du brevet d'aptitude technique Systèmes Numériques (BAT SYNUM), nécessite :

- soit d'être titulaire du brevet élémentaire de matelot opérations, branche systèmes d'information et de communication (BE OPS-SIC),
- soit d'avoir suivi et validé la formation initiale officier-marinier (FIOM).

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace :

Pour l'accès à la formation du certificat élémentaire « technicien systèmes numériques – systèmes d'information » dont la réussite (attribution du brevet élémentaire) conduit à l'attribution de la certification professionnelle, le personnel doit remplir la condition suivante :

- détenir le certificat d'aptitude militaire (CAM).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les prérequis à la validation de la certification professionnelle par la voie hors VAE sont :

armée de Terre :

Pour prétendre à la certification professionnelle d'« administrateur de systèmes d'information sécurisés » par la voie hors VAE, le candidat devra suivre avec succès, selon les modalités pratiques en vigueur, la formation de spécialité de 1er niveau (FS1) en Emploi des Systèmes d'Information (FS1 ESI).

Marine nationale :

Pour prétendre à la certification professionnelle d'« administrateur de systèmes d'information sécurisés », le candidat devra suivre et réussir selon les modalités pratiques en vigueur, la formation au brevet d'aptitude technique systèmes numérique (BAT SYNUM) ou la formation au brevet supérieur systèmes numériques (BS SYNUM).

armée de l'Air et de l'Espace :

La certification professionnelle d'« administrateur de systèmes d'information sécurisés » est accessible selon conditions après un parcours professionnel validé par l'attribution du brevet élémentaire (BE) de « TSN 8000 filière SDI ».

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Pour l'armée de Terre :

Le jury de certification (hors VAE) pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

Composition du jury comprenant cinq membres :

- le président ;
- deux membres du « collège professionnels » si possible ;
- deux membres du « collège formateurs ».

Composition du jury comprenant trois membres :

- le président ;
- un représentant qualifié de la profession (non formateur, si possible) ;
- un représentant qualifié de la profession (non formateur) ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Le président du jury de certification (hors VAE) est soit le commandant de l'école, soit le directeur de l'enseignement ou un officier supérieur cadre de l'enseignement.

Le président et les membres du jury (ainsi que les suppléants) sont désignés par le commandant de l'organisme certificateur pour une période d'un an renouvelable.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés est égal à 50 % au moins, dans la mesure du possible, hormis le président.

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace :

Le jury de certification (hors VAE) pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

Composition du jury comprenant cinq membres :

- le président ;
- deux membres du « collège professionnels » si possible ;
- deux membres du « collège formateurs ».

Composition du jury comprenant trois membres :

- le président ;
- un représentant qualifié de la profession (non formateur, si possible) ;
- un représentant qualifié de la profession (non formateur) ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Le président du jury de certification (hors VAE) est soit le commandant de l'école, soit le directeur de l'enseignement ou un officier supérieur cadre de l'enseignement.

Le président et les membres du jury (ainsi que les suppléants) sont désignés par le commandant de l'organisme certificateur pour une période d'un an renouvelable.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés est égal à 50 % au moins, dans la mesure du possible, hormis le président.

Pour la Marine nationale :

Président du jury (hors VAE) :

- le directeur du Pôle Écoles Méditerranée (PEM) ou son représentant.

Membres du jury :

- le directeur de l'enseignement ou son représentant ;
- le chef de la division ;
- le chef du groupement d'instruction ;
- le chef de cours ;
- un représentant titulaire de la certification.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés est égal à zéro (0%).

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury de certification hors VAE

Le jury de certification (hors VAE) pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- un président assisté de :
- deux membres du « collège professionnels » ;
- deux membres du « collège formateurs ».

Des suppléants sont également désignés.

Le président du jury de certification (hors VAE) est soit le commandant de l'école des transmissions, soit le directeur de l'enseignement ou un officier supérieur cadre de l'enseignement. Le président et les membres du jury (ainsi que les suppléants) sont désignés par le commandant de l'organisme certificateur pour une période d'un an renouvelable.

Le jury de certification (hors VAE) pourra être réduit à trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins 2 professionnels du secteur :

- Président du jury (hors VAE) : le commandant de l'école des transmissions en qualité de professionnel du secteur ou son représentant (non formateur) ;
- 1 deuxième représentant qualifié de la profession (non formateur) ;
- 1 troisième représentant qualifié de la profession (non formateur) ou un formateur.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :
50 %

dans la mesure

du possible, hormis le président

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions et d'une représentation de l'organisme de formation (formateur, concepteur pédagogique, ...). En tout état de cause, le nombre de professionnels doit être supérieur à celui des formateurs. Lorsque des personnes appartenant à l'entreprise ou à l'organisme où le candidat exerce son activité, ou ayant accompagné le candidat dans sa démarche, sont membres de ce jury, elles ne peuvent participer aux délibérations concernant le candidat concerné.

- Nombre et profils des personnes composant le jury de VAE : trois, jusqu'à cinq.

Le jury de certification par VAE devra comprendre une majorité de « professionnels ».

Le jury de VAE est constitué par :

- le commandant de l'ETRS ou son représentant (président)

ou

- le commandant du PEM ou son représentant (président)

ou

- le commandant de l'ÉFSOAAE ou son représentant (président) ;

et

- deux membres du collège dit « professionnel », comme
- un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification ou équivalent ;
- une personne encadrant des titulaires de la certification (dit « employeur ») ;

En plus, éventuellement :

- deux membre(s), soit du collège « formateur » du cours concerné, soit du collège « professionnel ».

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury de VAE sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50 % dans la mesure du possible, hormis le président.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/12/2028
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	07/12/2032
--------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	249	0	100 %	—
2022	118	0	100 %	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38579/>